

HIVER 2024



www.coleraine.qc.ca



Municipalité Saint-Joseph-de-Coleraine



# INFO MUNICIPALE

## À LA UNE

### NOUVEAUTÉ - COMPOSTAGE

Dès 2024, chaque résidence de la municipalité disposera d'un bac brun et d'un petit bac domestique pour la disposition des matières organiques résidentielles. Voir le calendrier municipal pour la liste complète des matières acceptées et celles refusées dans ce bac brun. Référez-vous au calendrier municipal pour connaître l'horaire de la vidange des bacs bruns.

#### Versement de taxes 2024 :

1er : Mercredi 20 mars 2024  
2e : Mercredi 22 mai 2024  
3e : Mercredi 17 juillet 2024  
4e : Mercredi 25 septembre 2024

## DATES IMPORTANTES

8 janvier : Ouverture des bureaux municipaux.

11 janvier : Collecte des sapins de Noël pour tous les secteurs. Si tempête, remise au 12 janvier.

15 janvier : Assemblée ordinaire du conseil municipal à 19h.

**Semaine du 4 février : Rinçage du réseau d'aqueduc.**

Du 8 au 11 février : Tournoi Provincial Junior au Centre sportif Odilon Grenier.

Du 12 février au 8 mars : Inscriptions pour les emplois étudiants.

12 février : Assemblée ordinaire du conseil municipal à 19h.

Du 4 au 8 mars : Relâche scolaire - Séances libres de hockey et de patinage à l'aréna.

4 mars : Assemblée ordinaire du conseil municipal à 19h.

Jusqu'au 8 mars : Inscriptions pour les emplois étudiants.

Dans la nuit du 9 au 10 mars : Heure avancée.

17 mars : Saint-Patrick.

**20 mars : Premier versement de taxes.**

29 mars : Vendredi Saint.

30 mars : Samedi Saint.

31 mars : Pâques.

1er avril : Lundi de Pâques.

À partir du 2 avril : Stationnement permis dans les rues.

6 avril : Fermeture de la saison sportive 2023-2024 du Centre sportif Odilon Grenier.

**Semaine du 7 avril : Rinçage du réseau d'aqueduc.**

8 avril : Assemblée ordinaire du conseil municipal à 19h.

Semaine du 21 avril : Semaine de l'action bénévole.

30 avril : Date limite pour enlever votre abri d'auto (toile et structure).

**Tout le mois d'avril : Inscriptions au camp de jour et au service de garde.**

HIVER 2024



www.coleraine.qc.ca



Municipalité Saint-Joseph-de-Coleraine



## RAPPEL - HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au jeudi  
8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 30

## BOTTIN TÉLÉPHONIQUE

Urgence (ambulance, incendie, police)

9-1-1

Info-Santé

8-1-1

Centre antipoison du Québec

1-800-463-5060

Information sur les services communautaires et publics

2-1-1

CLSC de Disraeli

418-449-3513

CLSC de Thetford Mines

418-338-3511

Comité de bienfaisance

418 423-5409 - Sylviane

Transport médical (AAVA)

418 423-2934 - Gemma

## URBANISME

En tout temps, vous devez téléphoner au 418 423-4000 poste 227 pour un rendez-vous avec Mme Perrine Jézéquel, inspectrice et responsable du service de l'urbanisme et de l'environnement pour vous assurer de sa présence au bureau.

En tout temps, vous devez passer par l'urbanisme pour toute sorte de permis, quelque soit la nature et l'ampleur des travaux.

## RAPPELS IMPORTANTS

- Borne-fontaine : si vous en avez une près de chez vous, gardez-la déneigée.
- Sorties de secours (fenêtres, balcons et portes) doivent être déneigées et déglacées après chaque chute de neige.
- Chauffage auxiliaire, vous devez maintenir une distance d'au moins 1 mètre entre un système de chauffage auxiliaire (chaufferette) et les matériaux combustibles (murs, rideaux).
- Entretenez l'appareil de combustion au bois, le système d'évacuation et la cheminée régulièrement. Entrez les cendres, à l'extérieur et loin des bâtiments, dans un contenant métallique, car elles demeurent actives plus de 72 heures.
- Protégez votre boîte postale, si vous êtes en secteur rural et installez des balises pour délimiter votre terrain.
- Il est interdit de stationner dans les rues entre 23 h et 7 h jusqu'au 1er avril inclusivement, neige ou pas et de jeter de la neige dans les rues ou faire des amoncellements pouvant nuire à la circulation.
- Veuillez ne pas laisser votre véhicule dans la rue lors de l'opération déneigement.
- Veuillez vérifier régulièrement la quantité de neige sur votre toiture.

Pour toute question : Alex Simoneau  
Coordonnateur aux loisirs et à la vie communautaire  
418 423-4000 poste 225

# HIVER 2024



www.coleraine.qc.ca



Municipalité Saint-Joseph-de-Coleraine

## TRAVAUX PUBLICS ET ENVIRONNEMENT

Des travaux de changement des lumières de rue sont actuellement en cours dans tous les secteurs de la municipalité et vont se poursuivre jusqu'à la fin du mois de février 2024.

## LES BACS

En pleine période hivernale et de déneigement, voici certains rappels par rapport au positionnement de vos bacs roulants afin de faciliter le déneigement des rues.

Utilisation du bac roulant - 240 et 360 litres :

Ø Évitez de surcharger votre bac, car si le poids est trop élevé, il ne sera pas vidé.

Ø Le bac doit être bien fermé. Ne laissez pas de déchets sur le couvercle ou à côté du bac, car ils ne seront pas ramassés.

Où positionner le bac?

▷ Dirigez les poignées en direction de la maison et lorsque vous sortez de votre entrée, déposez le bac à la droite de votre résidence.

▷ Ne placez pas votre bac sur le trottoir ou dans la rue.

▷ S'il n'y a pas de trottoir face à votre résidence : placer le bac roulant à l'entrée de votre cour.

▷ Aucun véhicule ou objet ne doit nuire au camion de collecte et au bras mécanique de soulèvement.

▷ Gardez une distance de 50 cm - 20 pouces, si vous placez votre bac près d'un autre bac.

Recommandations :

- Les heures de collecte varient, il est donc important de déposer votre bac la veille de la collecte, après 18 h ou très tôt le matin.
- La municipalité n'est pas responsable des bacs non vidés ayant été déposés en retard, le matin de la collecte.
- En période hivernale, pensez à prévenir l'ensevelissement du bac dans la neige.
- Les bacs doivent être retirés de la bordure de votre entrée/chemin au plus tard 12 heures après la collecte.

# HIVER 2024



www.coleraine.qc.ca



Municipalité Saint-Joseph-de-Coleraine

## LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE



### Centre sportif Odilon Grenier

Les séances libres gratuites du dimanche : patinage pour tous à 10 h, hockey pour les 12 ans et moins à 11 h et hockey pour les 13 ans et plus à 12 h.

**Fermeture du Centre sportif Odilon Grenier :  
Samedi 6 avril 2024.**

Nouveauté cette année : Patinage libre les mercredis de 16 h à 16h50 et Hockey libre pour tous de 17 h à 18h20.

Des séances sont parfois offertes lors des congés scolaires de l'École Sainte-Bernadette. Consultez le calendrier des séances sur notre site Internet.

### Location des salles municipales :

Pour la location d'une salle à tout autre moment dans l'année,  
418 423-4000 poste 225.

## ACTIVITÉS ET ÉVÈNEMENTS À VENIR

**Tournoi Provincial Junior  
Du 8 au 11 février 2024  
Centre sportif Odilon Grenier**



**Fête des neiges - 2e édition  
Samedi 2 mars 2024  
Terrain de jeux - Coleraine**

## ACTIVITÉS DES ORGANISMES

### Club de l'Âge d'or

Les lundis : Baseball-poche à 13 h  
Les mardis : Bingo à 19 h  
Les mercredis : Shuffleboard de 13 h à 16 h  
Les jeudis : Pétanque à 13 h  
2e et 3e vendredis du mois : Tournoi de cartes 500 à 19 h

### Cercle des Fermières

Tricot social : 2e mardi du mois  
(Lucie - 418 423-2992)

## SITES ENCHANTEURS

**1. Sentiers pédestres des 3 monts**  
Trafet de plus de 20 kilomètres

**2. Association du Lac Rond**  
Départ à partir du chalet du Boisé  
Trafet d'une distance de 5 kilomètres

## SUBVENTIONS POUR LES CITOYENS

Lire, un cadeau pour la vie! Prêt de troupes de lecture pour les 2 à 4 ans. Service de prêt comme à la bibliothèque.

Couches lavables, un choix écologique! Remboursement de 50% du coût d'achat pour un maximum de 150\$.  
\*\*\* L'enfant doit avoir moins de 6 mois au moment de l'achat des couches. \*\*\*

Une naissance, un livre! Cadeau bébé lecture pour les enfants nés ou adoptés en 2024 et résidant dans notre municipalité.

Nouveauté : Subvention de 150\$ pour l'installation d'une borne électrique. Certaines conditions s'appliquent.

